

Allocution dans le cadre de la présentation d'une opinion à l'oral à la Commission
lors des audiences publiques du 12 novembre 2024, dans le cadre du Projet de
Politique de développement culturel de Montréal 2025-2030

Bonjour, je suis Simon Fournier, codirecteur artistique de la compagnie de création [La marche du crabe](#). J'aimerais d'abord exprimer que bien que ce soit moi qui prenne la parole aujourd'hui, je porte la voix de Sandy Bessette, directrice générale et codirectrice artistique de La marche du crabe, ainsi que les voix d'une trentaine d'artistes pluridisciplinaires, avec qui nous travaillons depuis plus de 10 ans. J'aimerais aussi dire que mon allocution aujourd'hui est de nature anecdotique, au sens où je viens parler d'une situation proche, celle mon milieu et je ne peux pas prétendre représenter tout le milieu culturel montréalais. Cela étant dit, laissez-moi vous parler de notre compagnie. Nous produisons des spectacles pour les jeunes publics depuis 2012. Nous sommes ce qu'on appelle affectueusement une compagnie dans la "craque", c'est-à-dire tout juste sortie de la relève et bientôt à la retraite, comme dirait notre collègue Denys Lefèbvre de la compagnie Tenon mortaise. Nous ne sommes pas à notre premier vol. La marche du crabe c'est 8 créations, des centaines de représentations aux Québec, au Canada ainsi qu'à l'internationale, des milliers d'enfants rencontrés, du nourrisson à l'adolescent, des centaines d'heures d'atelier de médiation culturelle et d'ateliers de sensibilisation aux arts et malgré tout, nous sommes en péril.

Nous ne sommes pas à plaindre pourtant. De mes pairs, je suis un des rares qui arrive à vivre de son métier, en orchestrant un rythme de survie bien en dessous du seuil de la pauvreté. J'arrive donc à faire vivre ma famille, payer mon loyer et choisir entre vacances ou appareil dentaire pour ma grande, en ne pratiquant que mon art. Ce n'est pas tout à fait juste. Pour pratiquer mon métier, il faut le générer, l'administrer et pour ça, il faut des moyens. Les activités de La marche du crabe sont coordonnées et administrées majoritairement en heures fantômes, ou invisibles, dans le confins du salon/chambre/salle de jeux de la direction générale. Les heures invisibles, pour ceux qui ne le savent pas, sont des heures de travail non rémunérées et, il y en a beaucoup.

La marche du crabe survie donc, grâce à un soutien du conseil des arts de Montréal, maintenant à la hauteur de 15 000\$ par année, ainsi que des subventions allouées ponctuellement par les 3 Conseils des arts, pour la création, la diffusion et la tournée.

Parlons chiffres : selon l'étude parue en 2021 de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, l'industrie de la culture des arts et spectacle est de 9,2 G\$, soit environ 6 % du PIB de la métropole. Selon cette étude, une dépense dans le secteur culturel permet de générer davantage d'emplois et de de richesse que le secteur industriel. En 2018, 1 million investit a permis de récupérer 1,1 million de dollars dans le milieu de la culture, comparativement à 1,06 million de dollar dans le secteur industriel. Bon, ça c'est des chiffres, mais la culture c'est beaucoup plus que ça. La culture c'est le tissu social qui fait se tenir entre elles les communautés, qui donne une raison de vivre-ensemble et ça, ça a un prix. Le sous-financement, l'inflation, le manque de reconnaissance

sont des éléments qui mettent dans un état critique un milieu déjà fragilisé, menaçant la vitalité artistique montréalaise. Bref, les besoins et les défis sont nombreux.

Si les arts sont une plus-value non négligeable à la vie montréalaise, les arts consacrés aux jeunes publics jouent un rôle crucial dans le maintien et le développement de la culture à moyen et à long terme.

LES ARTS JEUNE PUBLIC

Les organismes qui permettent de rencontrer le jeune public en milieu scolaire sont essentiels. Je pense en autres à Une école montréalaise pour tous, qui déploie des projets de médiation culturelle en écoles primaires en milieux défavorisés. Ou encore le programme Culture à l'école, qui se déploie sur l'ensemble du Québec, mais dans des formules plus ponctuelles, sur de plus courtes périodes. Ces organismes jouent un rôle primordial qu'il faut prendre en compte dans la politique culturelle.

Ces occasions de rencontres permettent aux élèves et à leurs enseignants de s'enrichir de la présence d'artistes tout en permettant également aux artistes de nourrir leurs créations au contact de ces jeunes. Chaque projet se tisse autour d'une œuvre, à laquelle les élèves assistent, en salle de spectacle, galerie ou lieu in situ.

L'ART ET LA PETITE ENFANCE

Quand il s'agit de petite enfance en milieu de garde, les occasions sont plus rares. Les Maisons de la culture ont accès à des enveloppes de médiation culturelle qui leur permettent de faire naître des rencontres entre tout-petits et artistes, mais sur de trop courte durée. Nous le savons, les bambins ont besoin de répétition, de récurrence et de temps pour développer une relation, ces rencontres doivent se dérouler sur plus que deux visites. Les investissements pour rejoindre ce public doivent être conséquents puisqu'il y a davantage de défis, sinon la pratique devient inadéquate ou encore impraticable. Le festival Petits bonheurs joue, depuis maintenant 20 ans, un rôle majeur dans la diffusion des arts pour les tout petits de 0 à 6 ans. Aujourd'hui, cet organisme phare est dans une situation critique et n'arrive plus à remplir convenablement sa grande mission. La politique culturelle doit prendre en compte les organismes catalyseurs de cultures, particulièrement pour les tout-petits.

Au Québec, les tout-petits de plus de 3 ans ont le droit de se déplacer pour se rendre dans des lieux culturels, si les milieux de garde le veulent et si leurs parents acceptent. De leur côté, les nourrissons et bambins jusqu'à 2 ans n'ont pas le droit de prendre les transports avec leurs milieux de garde. Ils n'ont donc aucun accès à la culture dans leur cadre d'apprentissage, sauf si l'art se rend à eux. Il existe des ateliers d'éveil artistique en garderies, mais on ne parle pas ici de spectacles professionnels, ou d'expérience sensorielle significative. On prive donc une tranche considérable de la population à son droit fondamental d'accès à la culture, tel que stipulé dans l'article 31 de la convention relative aux droits des enfants de l'ONU de 1989.

La marche du crabe revendique un droit à la culture pour tous, un accès à la culture pour l'ensemble de la jeunesse, avec un soutien à la présence d'artistes en milieux de garde et la diffusion d'œuvres professionnelles dans les milieux de vie et lieux in situ de proximité pour les tout-petits.

ART DE RUE ET ART IN SITU

Nous souhaitons également parler de la reconnaissance de la pratique in situ. Le Conseil des arts de Montréal est le seul subventionneur qui reconnaît les arts de rue comme une pratique professionnelle à part entière. Malheureusement, aux Conseils des arts du Québec et du Canada, les artistes doivent déposer dans leurs programmes disciplinaires et donc être jugés selon les mêmes critères qu'une proposition en salle, aux conditions et contextes de réception complètement différents.

Avec la pandémie, les soutiens à la création et la diffusion en contextes in situ ont explosé. Les artistes confinés se sont mis à créer et des œuvres magnifiques ont tourné sur l'ensemble du territoire. Depuis 2023, le nombre de propositions diminue, d'une part parce que les artistes sont retournés en salle et surtout parce que les conditions de création et de diffusion sont périlleuses.

La diffusion des arts de rue a aussi besoin davantage de soutien. La densité de la population montréalaise permet la circulation d'œuvres avec une quantité considérable de personnes rejointes. Les Maisons de la culture, qui n'ont pas à équilibrer leurs budgets avec une billetterie, gagnent énormément à proposer des œuvres qui vont dans les milieux de vie des citoyens. Elles mènent ainsi leur mission de favoriser la création d'habitudes culturelles.

Pour ce faire, La marche du crabe croit nécessaire qu'il y ait un soutien accru aux artistes en création d'œuvres d'arts de rue, mais également aux diffuseurs, qui n'ont pour certain pas les moyens financiers ou les équipes pour les accueillir.

Diffuser en lieux in situ est une pratique distincte et tous les partis doivent s'y adapter, autant dans les communications, les conditions d'accueil que pour mettre en place des contextes de représentations favorables à la bonne réception des œuvres par les publics.

Rappelons-nous aussi que cette pratique florissante est soutenue et reconnue depuis de nombreuses années en Europe, où d'ailleurs plusieurs artistes d'ici vont s'y produire. En tant que métropole culturelle, Montréal se doit de favoriser l'émergence de pratiques audacieuses en arts de rue.

LIEUX CULTURELS

À Montréal, nous avons tous la chance d'avoir au moins un lieu de diffusion dans chacun des arrondissements : les Maisons de la culture. Après avoir siégé 4 ans sur un des comités du Conseil des arts de Montréal, Sandy Bessette constate un enjeu majeur : les grands plateaux avec équipements techniques sont rares. Il devient donc très peu possible pour les grandes formes ou

les spectacles nécessitant des besoins techniques spécifiques, nous pensons entre autres aux accrochages de gréage humain pour le cirque aérien par exemple, de se déployer sur le territoire, diminuant l'accès à des formes d'envergure aux citoyens.

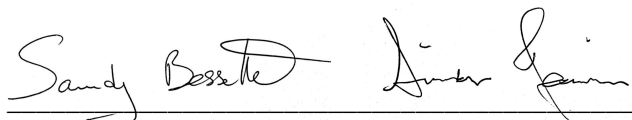
Du point de vue petite enfance, la diffusion des œuvres en salle ne peut se faire de manière habituelle. La forme classique scène-salle avec public en gradins n'est aucunement adaptée à cette pratique. Le public est majoritairement invité sur le plateau, nécessitant des adaptations du lieu et de l'équipe d'accueil. Les jauges doivent s'adapter à l'âge des tout-petits, l'espace, la visibilité et la proximité des spectateurs. La rentabilité financière d'une billetterie est plus difficile étant donné que ces spectacles nécessitent de petites jauges.

En ce sens, La marche du crabe invite au soutien majeur des salles de diffusion, autant dans l'apport d'équipements techniques, la création de salles d'envergure qu'au soutien à la diffusion de pratiques esthétiques moins économiquement rentables à court terme.

Sans financement adéquat, la qualité diminue et donc sa reconnaissance. La marche du crabe craint que l'art qui soit créé et présenté aux jeunes publics ne se limite qu'à du divertissement. Les enfants et les tout-petits ont le droit d'avoir accès à des expériences esthétiques significatives.

En somme, La marche du crabe insiste pour que la politique 2025-2030 de la Ville de Montréal considère les nécessités du déploiement de la culture montréalaise par une reconnaissance des différentes pratiques artistiques : notamment pour les jeunes publics, la petite enfance, les arts de rue, les grandes formes, ainsi que de leurs diffusions : en salle de spectacle, en lieux in situ et en milieux de vie. Nous réitérons l'importance que le milieu culturel soit considéré comme un moteur non-négligeable de l'économie à moyen terme et que les institutions y investissent en conséquence.

Sans investissement majeure, il est probable qu'on se retrouve en 2030 avec une culture atrophiée, une métropole au béton culturel craquelé par le manque d'entretien. De cette oasis culturelle qu'est notre métropole, ne resterait que le désert.



Sandy Bessette et Simon Fournier

Codirecteurs de la compagnie

La marche du crabe